

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 51

Artikel: On huissier ébàÿt
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On eût dit quelque beauté d'Orient, non pas de celles qui, nourries dans la mollesse, sont destinées à la voluptueuse servitude des harems, mais de ces filles d'Albanie, libres et fortes, dont l'amour est la récompense du héros.

Sur sa tête candide et pleine, aux yeux nourris de douce flamme, était posée une calotte en soie de Smyrne rouge et or ; de dessous cette calotte, à la nuque, une grosse touffe de cheveux se trouvait relevée par-dessus jusqu'au sommet et fixée par un élégant tulle bleu ; une légère fanchonnette de dentelle blanche retenait le tout sous le menton.

Une veste, étroitement ajustée, en drap brodé d'or et de rouge aux épaules et aux coudes, où s'arrêtaient les manches, descendait à peine plus bas que les seins. En dessous, une espèce de gilet serrait la taille, modelant les formes.

Une jupe, plissée menu et bordée d'or et de rouge, descendait jusque vers ses pieds, lesquels, chaussés de brodequins brodés à l'orientale, sortes de babouches, reposaient dans de jolis sabots sculptés.

Ainsi vêtue et parée artistement, sa beauté parut au jeune homme bien supérieure à celle de la fille d'Ivonne ; tout en elle le charma davantage : le regard, la voix, le geste ; enfin ce qu'elle disait lui semblait mieux dit, partant il crut comprendre qu'elle avait plus d'esprit et de sentiment.

Il se plut donc à la contempler longuement et à l'entendre, et, le lendemain, quand les pèlerins se remirent en route pour Ben-Odet, le pauvre garçon, de naturel passionné, se trouvait pris d'amour à ne s'en plus dépandre.

La fièvre s'alluma dans son cœur, dans sa tête, dans tout son sang, et, peu d'heures après, sans consulter aucun des siens, craignant raillerie ou blâme, il mit ses beaux habits, et, le bâton de voyage en main, le grand chapeau rond sur la tête, ses fins et longs cheveux blonds ondulant sur les épaules, il partit à son tour au Pardon.

Tout à l'entour d'une humble chapelle, édifiée au milieu même du cimetière et bien trop étroite pour contenir seulement la dixième partie des fidèles, les pèlerins bretons, venus jusque de vingt lieues à la ronde, à genoux parmi les tombes, la tête penchée et les mains jointes, suivaient l'office, chantaient en chœur.

Que de gracieux enfants et de ravissantes vierges aux côtés des mères implorant avec ferveur pour eux la protection de Marie.

Le jeune homme n'eut pas de peine à distinguer à sa coiffure, à ses épaules, à sa taille haute, dans cette foule recueillie, celle qu'il voulait revoir.

Il s'agenouilla lui-même au plus près d'elle, si bien que lorsque la belle créature, ayant fini ses oraisons, se releva, ses yeux tombèrent d'abord sur ceux du prétendu de la fille d'Ivonne, tout brillants de flamme amoureuse :

— J'ai prié pour vous, fit-il d'une voix légèrement émue, souhaitant de tout mon cœur que Dieu vous fasse aussi heureuse que vous êtes gracieuse et belle.

Grande fut l'émotion de la jeune fille, davantage peut-être celle de Léna, qui témoigna que la rencontre lui faisait assez plaisir ; mais Alain, cœur simple et ami de la paix, en apercevant ce compagnon de route improvisé, devinant tout de suite ce qui l'avait mis en pèlerinage, fronça le sourcil :

— Que penseront de nous Hoël et sa femme, s'ils apprennent que le bon ami de leur fille courtise à présent la nôtre ? de bons voisins, d'amis, ils nous deviendront ennemis si, par notre faute, ils avaient à subir cette honte. Agissons avec prudence et rebutons tout de suite ce garçon.

— Je comprends tes craintes, répondit Léna, se gardant bien de le heurter, et moi-même je ressens les mêmes scrupules ; cependant nous n'avons pas à songer tellement aux autres que nous en négligions notre intérêt. Il s'agit de la fortune et du bonheur de notre enfant. Ne faisant rien pour attirer ce fils de famille, qui, d'ailleurs, est bien libre de suivre son penchant, notre conscience demeure nette. Il nous faut, tout uniment, laisser les choses suivre le cours qu'il leur plaira, sans nous en mêler ; nous verrons assez tôt, s'il y a lieu, le parti que nous devons prendre pour nous conduire honnêtement.

Alain s'étant rendu à ces raisons, ils firent ainsi, ne rebutant ni n'attirant le jeune homme.

Non sans violent combat intérieur et douloureuse hésitation, celui-ci, peu de temps après le Pardon, vaincu par la passion, ayant délaissé la fille d'Ivonne, s'en vint un soir, comme honteux de se montrer en plein jour dans ce hameau du Lo-Téa, où d'habitude il n'apparaissait que pour une autre, supplier Alain et sa femme de lui accorder leur enfant :

— Sur l'honneur, dit-il, après avoir éloquentement exposé sa requête, je vous jure qu'aucun engagement ne me lie à la fille d'Hoël ; c'est par simple amitié que je l'ai fréquentée, mais je ne me suis jamais déclaré !

L'époux de Léna, inquiet d'affliger un bon voisin, ne donna pas tout d'abord son consentement ; il voulut, avant, causer avec le mari d'Ivonne.

(A suivre.)

On huissier ébâyi.

L'est onna misère d'être pourro ; mâ vaut onco mi être pourro à tsavon què dè fère asseimblant d'avâi oquiè et d'être d'obedzi dè crévottâ à catson et dè sè vairè vesità totès lè senannès pè lè z'huissiers et lè protitureu, po sè vairè à la fin dào compto dépelhi, que cein vo met pè la leinga dào mondo ; kâ s'on est pourro, on est pourro, et y'ein a adé z'u dein stu mondo ; et s'on est pas candidat po être municipau à bin grand conseiller, on a tot parâi dâi bons momeints, quand l'est qu'on est brâvo et honéto, kâ pourrétâ n'est pas vice ; lè dzeins vo bail-lont dè l'ovradzo quand l'ein ont, et quand on reincontrè lo mondo, on a pas cousin qu'on vo criâi apré et qu'on vo délavâi ; tandi que s'on a z'âo z'u oquiè et que lè gratta-papâi vo vignont subastâ, mâ fâi foudràî atant être ein einfâi tot lo drâi, kâ lè dzeins sont crouïo ; la leinga dào mondo vo fâ atant dé bin qu'oncoup dè grenaille pè lo casaquin, et on sè cheint vergognâo quand l'est qu'on reincontrè cauquon. Enfin quiet ! n'est rein d'être pourro quand on l'a adé étâ ; mâ l'est lo diablo quand on a comeinci pè avâi dè quiet bragâ et quand faut fère lo betetiu.

S'on sè pâo racrotsi, eh bin, tant mî ! kâ n'ia rein dè tôt què la mounia po sè fère bailli bon renom.

N'ia què lè z'einfants à quoui lè mandats, lè subastachons et totès lè z'autrès calamità ne font rein ; lè z'einfants dâi pourro sont asse benhirâo què cliâo dâi retso, et por leu lè z'huissiers sont dâi z'homme qu'on âmè atant vairè què lè z'autro. —

Djan Pinguenau avâi cauchenâ. L'avâi dû pâyî et cein l'avâi teri avau, se bin que sè trovâ être onna pratiqua po lè protitureu qu'aviont soveint à lâi bailli dè l'âo novallès et l'étâi râ que sè passâi 15 dzo sein que l'hussier ne lâi vignè apportâ on bocon dè papâi ; et mâ fâi cein dourâ grantenet. Pinguenau baillivè dâi petits à compto, mâ jamé prâo, et

l'hussier revegnâi adé. Pè bounheu po lo pourro Djan, l'héretâ cauquiès millè francs dè 'na vilhie tanta et put s'affrantsi dè cein que dévessâi, que fut don laissi tranquillo.

Cauquiès mâi après que l'eut tot payi, sa petita bouéba reincontrè, ein alleint à l'écoula, l'hussier que le cognessâi po l'avâi soveint vu tsi leu, et coumeint lâi avâi grand teimps que ne lâi étâi pas z'u, le lâi fâ :

— Eh bondzo ! est-te que vo no boudâ, que vo ne reveni pequa jamé tsi no ?

L'hussier ne put pas sè teni dè rirè dè cein que lâi desâi clia pourra bouéba, kâ cétâi lo premi iadzo que sè vayâi regrettà pè cliaô que tormentâvè, et cein ne lâi est jamé arrevâ du adon. —

Caprice d'Anglais.

Un architecte de Lausanne nous raconte qu'en 1879, un milord anglais se présenta à son bureau et le pria de bien vouloir l'accompagner en Savoie. Il s'agissait de visiter une vieille chapelle dont l'intérieur offrait un écho multiple qui répétait jusqu'à huit ou dix fois une syllabe, un mot prononcé à l'une de ses extrémités.

L'Anglais, émerveillé, voulait absolument jouir de ce phénomène chez lui, dans sa propriété. Il pria, en conséquence, l'architecte lausannois de dessiner les moindres détails de cette chapelle, d'en mesurer toutes les proportions, en un mot d'en faire le plan de la façon la plus exacte.

Ce travail, assez long et coûteux, fut consciencieusement exécuté, et le milord put rentrer en Angleterre avec les plans et dessins qui devaient servir à la construction d'une chapelle, parfaitement semblable, dans sa propriété. Pendant cette construction, des affaires importantes l'appelèrent en Amérique. A son retour, il n'eut rien de plus pressé que de réunir de nombreux amis, auxquels il allait faire entendre le merveilleux écho. On ouvrit la chapelle, et son propriétaire, se plaçant à l'entrée, poussa un cri : L'écho ne fit rien entendre. Il siffla ; même silence !

Et l'assistance de rire à cœur joie.

— Aoh ! s'écrie notre Anglais, furieux, mon chapelle y parle pas !... Je veux démolir tout de suite !...

Deux mois après, il n'y avait plus à cet endroit qu'un tas de décombres.

On sait, en effet, que l'écho est un phénomène qui tient parfois à des conditions dont il n'est pas possible de se rendre compte. De deux salles de concert construites exactement sur le même plan, dans les mêmes proportions, l'une aura un excellent acoustique et l'autre sera complètement défectueuse sous ce rapport. — Il n'y a que les Marseillais pour qui le problème n'offre pas de difficultés. On parlait devant l'un d'eux d'échos vraiment remarquables et qui répétaient jusqu'à vingt fois la même phrase. « Tout cela n'est rien, en comparaison de l'écho qu'il y a dans mon jardin, dit-il. Je lui dis : « Echo, comment te portes-tu ?... Il me répond : Je me porte bien !... Voilà un écho ! »

Recettes.

Nous touchons au moment de l'année où les *gaufres* sont à la mode. Pour en faire d'excellentes, mettez dans une soupière, ou un plat profond, un demi kilo de farine, faites un trou au milieu pour y déposer une bonne pincée de sel, un verre d'eau-de-vie, une cuillerée à bouche de sucre en poudre, une d'huile d'olives, six jaunes d'œufs dont on mettra les blancs à part. Délayer bien le tout, ajouter peu à peu, et en délayant toujours pour éviter les grumeaux, un litre de lait qu'on aura fait tiédir et dans lequel on a mis fondre 250 grammes de beurre. La pâte devra avoir la consistance d'une bouillie épaisse. Pendant qu'une personne s'occupe de cette préparation, une autre bat en neige les six blancs d'œufs qu'on ajoute à la pâte et qui va devenir plus claire et très légère. Il est temps de mettre le moule à gaufres sur un feu bien clair, de le faire chauffer des deux côtés, de graisser l'intérieur avec un peu de beurre étendu sur un croûton de pain. On emplit alors le moule de pâte avec une grande cuiller. Fermer le moule, le retourner, faire chauffer une à deux minutes de chaque côté et, dès que la gaufre a pris une belle teinte dorée, détachez-la avec la pointe d'un couteau, sucrez et servez. On peut aromatiser le sucre en poudre destiné à sucrer cette excellente pâtisserie, en déposant un bout de vanille dans le sucrier quelques jours à l'avance.

Nous avons sous les yeux l'*Agenda agricole* pour 1886, publié, sous le patronage de nos sociétés d'agriculture de la Suisse romande, par MM. L. Archinard et H. de Westerweller. Cet ouvrage, couronné par l'Académie nationale de Paris, contient une somme considérable de renseignements utiles sous un fort petit volume et constitue une main-courante très pratique pour l'agriculteur. Il mérite d'être vivement recommandé.

La maison Loertscher et fils, à Vevey, vient de publier une nouvelle édition du charmant album : *Le Ranz des vaches et la Chanson des vigneron*, illustrés par M. Gustave Roux, avec une notice littéraire de M. Favrat. Cette publication, très soignée et augmentée d'un portrait de M. Gustave Roux, est éminemment nationale ; elle a tout le parfum du crû et constitue un charmant cadeau d'étrennes.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSSELLE contient les articles suivants : John Bunyan et ses derniers critiques, par M. Marc-Monnier. — Le mari de Jonquille. — Nouvelle, par M. T. Combe. (Cinquième et dernière partie.) — Madame de Staël et la police de Napoléon I^{er}, par M. H. Forneron. — L'Inde anglaise à la fin du XIX^e siècle, par M. V. de Florian. — Le chapitre des petits oiseaux. — Nouvelle par M. Hermann Chapuis. — Henri de Catt et ses mémoires, par M. G. van Muyden. — La Mouette. — Souvenirs, de M. Anton Giulio Barrili. — Chronique parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 h., représentation extraordinaire, avec le concours de Marie Kolb, de l'Odéon : **La Doctoresse**, pièce en 3 actes. On commencera par *Le Gazier*, pièce en 1 acte.

Demain dimanche : **Marie-Jeane, ou la femme du peuple**, drame en 5 actes. — *Gavaud, Minard & C^{ie}*, vaudeville en 3 actes, de Gondinet.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLLOUD-HOWARD & C^{ie}.